



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE D'ILLE SUR TET

Date de convocation :  
06/04/2023

En exercice : 29  
Présents : 23  
Votants : 29

L'an deux mille vingt-trois et le treize avril à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs, Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Jérôme PARRILLA, Caroline PAGÈS, Alain MARGALET, Naïma METLAINE, Annabelle ALESSANDRIA, **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, , Xavier BERAGUAS, Frédéric CRAVO, Maryse NOGUÈS, , Jean-Louis LIGAT, Evelyne FUENTES, Thierry COMES, Clara ROSE, Damien OTON, Yasmine SEBAHOUI, Mélissa OBBIH, Bernard COURCELLE, Jean-Philippe LECOINNET, Vanessa DENAYRE, , Georges PERALBA, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Raphaël LOPEZ (pouvoir à Claude AYMERICH), Claudie SERRE (pouvoir à Françoise CRISTOFOL), Armande IGLESIAS (pouvoir à Annabelle ALESSANDRIA), Caroline MERLE (pouvoir à Jérôme PARRILLA), Danielle POUDADE, (Pouvoir à Caroline PAGÈS), Marielle ALONSO (pouvoir à Jean-Philippe LECOINNET).

M. Yasmine SEBAHOUI a été désigné comme secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2023/22 : VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2023 DE LA COMMUNE (PRINCIPAL, EAU, ASSAINISSEMENT ET CAMPING).**

Le Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet, délibérant sur les budgets primitifs de l'exercice 2023 (budget principal, budget eau, budget assainissement et budget camping), dressé par M. William BURGHOFFER, Maire,

VU le Code général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-1 et suivants,

**Entendu le rapport,**

**Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré,  
Par 24 voix POUR 5 voix CONTRE 0 ABSTENTIONS**

**ADOpte** les budgets de la commune pour l'exercice 2023, qui s'équilibre, tant en dépenses qu'en recettes, aux montant ci-après :

<b>Budgets</b>	<b>Section de fonctionnement</b>	<b>Section d'investissement</b>	<b>Total</b>
<b>Budget principal de la commune</b>	9 593 808,63 €	8 339 178,87 €	17 932 987,50 €
<b>Service de l'Eau potable</b>	1 337 060,91 €	1 389 968,00 €	2 727 028,91 €
<b>Service de l'Assainissement</b>	501 344,65 €	227 656,98 €	729 001,63 €
<b>Camping municipal "Le Colomer"</b>	25 055,94 €	38 441,78 €	63 497,72 €
<b>TOTAL</b>	<b>11 457 270,13 €</b>	<b>9 995 245,63 €</b>	<b>21 452 515,76 €</b>

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME  
Fait à Ille sur Tet, le 13 avril 2023

Le Maire

William BURGHOFFER

